

Assemblée des délégués de la Société Pédagogique Valaisanne

Date : 02/06/2012

Heure : 8h30

Lieu : Martigny, salle communale

Réunion
tenue par

Eric Darbellay, Président de l'assemblée des délégués SPVal

Partie syndicale

1. Ouverture de l'assemblée

- Eric Darbellay, Président de l'assemblée des délégués SPVal, ouvre l'assemblée en saluant les personnes présentes.
- Contrôle des présences : 151 délégués présents, majorité fixée à 76.
- Désignation des scrutateurs : Sandro Fontana, Colette Emery et Laure Millius.

2. Exposé du projet EUROFIN HOSPITALITY par Frédéric Boson

- **Introduction :**
 - Ce travail trouve son origine dans deux constats :
 1. L'image altérée de la profession d'enseignant
 2. L'évolution nécessaire du rôle de l'enseignant
 - Mission : définir une stratégie de communication efficace
- **Méthodes :**
 - Deux phases ont été nécessaires :
 1. L'analyse sur l'évolution de la perception de l'image de l'enseignant
 2. L'élaboration d'une solution : définir les outils de communication à utiliser
- **Actions :**
 1. Intégrer l'ensemble des parties (enseignants, élèves et parents)
 2. Insuffler une notion forte et primordiale de coresponsabilité.
- **Comment :**
 - Elaboration d'une plate-forme informatique interactive et participative se composant de différentes rubriques :
 1. Rubrique Coaching : échanges où chacun pourra y amener son savoir-faire selon ses compétences (fiches, canevas réunion de parents, etc.)
 2. Rubrique Ateliers : rencontre avec d'autres personnes afin de partager ses expériences
 3. Rubrique Formation : développement professionnel et personnel
 4. Rubrique Hotline : répondre aux besoins spécifiques
 5. Rubrique Forum
 6. Rubrique Médias : diffusions d'informations, newsletters, réseaux sociaux

3. Interventions suite à l'exposé sur EUROFIN HOSPITALITY

- Didier Jacquier, Président de la SPVal :
 - Des contacts ont été pris avec les représentants du secondaire I et II ainsi qu'avec ceux de l'école professionnelle. Tous se montrent très intéressés par ce projet.
- Crystal Jordan :
 - Ne pas oublier d'intégrer tous les élèves, ceux de l'école professionnelle y compris.

4. Comptes et rapport des vérificateurs

- Anne-Marie Mesiano, Administratrice de la SPVal, présente les comptes de l'exercice 2011 :

L'exercice 2011 se solde par une perte de CHF 43'947.30.-. Le budget prévoyait une perte de CHF 23'000.-. Cette différence s'explique comme suit :

 - La Commission Ecole Infantile était budgétisée à CHF 3'000.-. Etant donné l'organisation de la « Matinée infantile », ce montant a augmenté de CHF 7'000.-.
 - Eurofin Hospitality : Rien n'était budgétisé.
Le montant pour l'année 2011 est de CHF 20'000.-.
 - Présidence SPVal : Augmentation de CHF 12'000.- par rapport au montant budgétisé, cela faisant suite aux décharges supplémentaires accordées lors de la dernière AD.
 - Documents et imprimés : un plus de CHF 2'000.-.

La fortune de l'Association au 31 décembre 2011 est donc de CHF 568'101.60.
- Rapport des vérificateurs :
 - Nicolas Bressoud relève que le Comité Cantonal a su faire preuve de pragmatisme en osant utiliser les ressources nécessaires pour que la SPVal puisse faire face aux défis actuels.
 - Il relève que le travail d'Anne-Marie Mesiano est excellent.
 - Il remarque que les comptes sont tenus correctement et sont conformes aux statuts et aux dispositions légales et invite l'assemblée à approuver les comptes 2011.
 - Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2013

- Didier Jacquier donne une précision sur les cotisations de la SPVal de CHF 30.- par mois par enseignant :
 - CHF 13.85 : Fonctionnement SPVal
 - CHF 5.- : Cotisation SER
 - CHF 5.15 : Abonnement Educateur
 - CHF 6.- : Cotisation FMEP
- Budget, précision :
 - Déficit prévu : CHF 83'950.-, dû aux divers projets mis en route.
 - Economie prévue : Le CC a décidé de ne pas procéder aux ristournes qui sont habituellement faites aux districts, leurs réserves étant suffisantes.
 - Economie prévue : le soutien à la chorale des enseignants est supprimé.
 - Le montant de CHF 100'000.- concernant la présidence de la SPVal inclut les charges

sociales.

- Montants importants :
 1. Eurofin Hospitality : CHF 20'000.-
 2. Plate-forme interactive : CHF 30'000.-
- Remarque concernant le budget :
 - Olivier Solioz propose d'ouvrir le projet d'Eurofin Hospitality à l'AVECO, au secondaire II ainsi qu'aux écoles professionnelles afin d'avoir une participation financière supplémentaire.
- L'assemblée accepte à l'unanimité le budget 2013.

6. Dossiers

- Didier Jacquier présente les dossiers en cours :
 - 1. Concernant la résolution adoptée l'année dernière à Evolène traitant des conditions de formations L2-L3 :**
 - Les décharges sont maintenues.
 - Les quatre demi-journées supplémentaires sont accordées.
 - Les modifications pour les tests en blanc sont acceptées.
 - Les difficultés rencontrées par certains enseignants lors de l'examen final seront traitées de manière individuelle.
 - Le niveau B2 à atteindre n'est pas négociable.
 - Nicolas Pierroz prend la parole pour signaler l'absurdité de ce niveau B2 à atteindre et s'interroge sur la raison d'une telle décision.
 - 2. Dossier Evaluation :**
 - Le CC est opposé à l'introduction de ce dossier dans l'état où il est actuellement. Une prise de position a été transmise au Chef de service. La réponse n'a pas donné satisfaction. Le CC a donc sollicité une rencontre. Cette rencontre a été très positive et des garanties d'écoute ont été obtenues.
 - 3. Introduction du PER :**
 - Tous les moyens d'enseignement ne sont pas élaborés pour pouvoir entrer pleinement dans le PER.
 - Le district de Conthey a proposé une résolution dans ce sens. Le CC a jugé plus opportun de ne pas présenter cette résolution mais d'intégrer cette demande lors d'une rencontre avec le Chef de service. Cette rencontre traitera des points suivants :
 1. Définir les branches pour lesquelles le matériel est là.
 2. Prendre des décisions transitoires pour les branches dont le matériel n'est pas encore à disposition.
 3. Faire un effort en ce qui concerne les communications aux enseignants.
 4. Exprimer que le but est de faire un travail de qualité avec le PER et non pas que chaque enseignant « bricole » son matériel de son côté.
 - Intervention : Olivier Solioz trouve que la démarche adoptée par le CC est bonne.
 - Intervention : Nicolas Pierroz regrette que la résolution de Conthey ne soit pas utilisée et que la démarche officielle ne soit pas maintenue. Didier Jacquier répond qu'une résolution n'est de loin pas une arme absolue.

Partie officielle

1. Ouverture de l'assemblée

- Eric Darbellay, Président de l'assemblée des délégués SPVal, ouvre l'assemblée et accueille les autorités présentes.
- Mot de bienvenue de Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Présidente de la commission scolaire de Martigny.
- L'ordre du jour est approuvé tel que présenté.
- Les PV des assemblées du 28 mai 2011 à Evolène et du 18 janvier 2012 à Martigny sont acceptés par l'assemblée.
- Nominations statutaires :
 - Marie-Christine Dussez au Comité Cantonal pour le district de Monthey
 - Olivier Solioz au Comité Cantonal pour le district de Conthey
 - Christelle Schers à la Commission Pédagogique pour Monthey
 - Marie Moulin, Entremont, vérificatrice des comptes
 - Odile Dorsaz, Monthey, présidence de l'AD 2015.

2. Rapports d'activité

- SPVAL, Didier Jacquier :
 - Présentation des dossiers en cours pour le CC :
 1. Introduction du PER
 2. Dossier d'évaluation
 3. Formation L2-L3
 4. Nouvelle loi sur l'enseignement primaire
 5. Eurofin Hospitality
 - De nombreuses interrogations demeurent et le travail reste important.
 - Volonté de maintenir un partenariat sain avec l'Etat.
 - Remerciements à toutes les personnes qui s'investissent pour la SPVal et en particulier aux membres du CC.
- FMPEP, Marylène Volpi Fournier :
 - Remerciements au Président de la SPVal pour l'excellente collaboration.
 - Plusieurs thèmes au menu de la FMPEP :
 1. Renchérissement négatif à hauteur de 0.7
 2. Rattrapage du coefficient sur la part d'expérience : à obtenir encore 0.3
 3. Volonté de mettre dans le prochain budget de l'Etat d'une part, les mesures de conciliation vie professionnelle et vie familiale et d'autre part, les ressources humaines supplémentaires qu'engendre la venue des enseignants dans le personnel étatique.
 4. Discussion avec l'Etat en ce qui concerne l'inéligibilité de leurs employés
 5. Demande d'étude sous forme de postulat quant à la stagnation du nombre de personnes au service de l'Etat
 6. Nouvelle loi sur l'école primaire : défendre le côté financier

- CPVAL, Patrice Vernier :
 - Le certificat d'assurance ne pourra être délivré au mois de juin car pour l'instant certaines informations ne sont pas encore fiables. Le certificat sera envoyé aux enseignants durant l'automne 2012.
 - Situation de la caisse
 1. La fortune a augmenté et s'élève à 3 milliards de francs. Cette augmentation est due à la recapitalisation de l'Etat. Patrice Vernier souligne les gros efforts effectués par l'Etat.
 2. Les engagements sont également à la hausse. Ceci est dû à l'explosion du nombre de retraités ainsi que du taux d'intérêt assez bas (3,5% > plus le taux est bas, plus les engagements doivent être élevés).
 3. Gestion de fortune : résultat négatif > vu la situation économique actuelle, il y a de grandes difficultés à trouver des investissements fiables. Cependant, la moitié des investissements effectués à ce jour le sont et garantissent donc une bonne santé à la CPVAL.

- SER, Georges Pasquier :
 - Le SER rencontre actuellement de sérieuses difficultés :
 1. Les congrès ne font plus recette. Le SER doit réfléchir à d'autres moyens.
 2. Démarche de la Société Pédagogique Vaudoise : La SPV a demandé que soient conduites des analyses sur l'action, les engagements et les missions du SER. Les associations cantonales devront travailler durant l'automne pour aboutir à des décisions qui seront prises lors de l'assemblée du 1^{er} décembre 2012.
 - Autres travaux du SER :
 1. Nouvelle édition du code de déontologie
 2. Cession romande de l'éducation 2012 (22 septembre)
 3. L'organisation de la deuxième journée suisse de l'éducation en 2013
 4. La pénurie d'enseignants
 5. Mise en œuvre du PER
 6. Changements de lois dans les différents cantons

- Service de l'enseignement, Jean-François Lovey :
 - Projet de loi sur l'enseignement primaire : Actuellement en phase de consultation. Dans le meilleur des cas, elle sera en vigueur lors de la rentrée scolaire 2014/2015.
 - Introduction du PER et des nouveaux moyens d'enseignement : L'introduction de PER aux niveaux enfantins et 3-4P est maintenue. Le Service de l'enseignement s'engage à mettre au clair avant l'été la situation exacte de l'état de préparation des nouveaux moyens d'enseignement ainsi que de communiquer la possible utilisation de moyens traditionnels pour les branches dont les nouveaux moyens ne seraient pas encore prêts.
 - Dossier d'évaluation : Ce procédé fonctionne actuellement au CO. Il est vrai qu'en ce qui concerne le niveau primaire, « le fruit n'est pas mûr » et son introduction paraît prématurée. Il est donc fortement envisagé de différer l'introduction du dossier d'évaluation du premier cycle (enfantines et 1-2P).

3. Divers

- Grégoire Jirillo, actuel Chef de l'Office du sport du canton du Valais, est nommé membre d'honneur de la SPVal sous de chaleureux applaudissements.
- Le Président de la SPVal remercie Myriam Albasini qui s'occupe de contrat collectif Concordia-SPVAL depuis 25 ans.

- Catherine Abbet, représentante de l'association « Hérisson Sous Gazon » recommande la 4^{ème} édition du festival pour enfants qui aura lieu le 16 juin 2012 à Charrat.

4. Allocution de M. Claude Roch, Chef du département :

- Harnos :
 - Volonté de la part de l'Etat de mettre en place comme il se doit tous les changements liés à l'harmonisation scolaire romande
- Organisation scolaire et répartition des tâches communes-Etat :
 - Axe de proximité : à charge des communes > liens parents-écoles, infrastructures, organisations d'activités sportives ou culturelles, côté administratif
 - Axe pédagogique : à charge de l'Etat > relation étroite entre direction d'école et inspectorat
 - Ces changements se feront par étapes, en consultation avec les associations et les communes.
- Souhaits du Conseiller d'Etat :
 - Avoir un système scolaire sain
 - Maintenir une autonomie régionale forte
 - Avoir un cadre étatique clair
- Le transfert des enseignants d'employés communaux à employés d'Etat se veut surtout juridique. Le Chef du département s'engage à défendre avec ferveur les conditions sociales des enseignants.
- Formation continue : M. Claude Roch relève l'importance des formations continues et espère que ce qui est mis en place corresponde aux attentes.
- Loi sur l'école primaire : Dans l'attente d'une consultation positive
- HEP : Le Chef du département précise que la HEP ne doit pas être uniquement académique mais également professionnelle.
- Remerciements à tous les enseignants pour leur énorme travail

5. Clôture de l'assemblée

- Prochaine AD > 8 juin 2013 à Evionnaz
- Remerciements à la commune de Martigny et à l'association des enseignants pour l'apéritif.

Le Président de l'AD :
Eric Darbellay



Le Secrétaire de l'AD :
Frédéric Clivaz

